

---

# PLAN D'ACTION 2021

**pour l'intégration  
des personnes  
handicapées**

---

# TABLE DES MATIÈRES

Préambule	p. 3
Objectifs du plan d'action	p. 7
Coordination, concertation et sensibilisation	p. 8
Transport	p. 13
Aménagement urbain	p. 14
Communication et information	p. 16
Intégration professionnelle	p. 18
Parcs et bâtiments	p. 20
Sécurité	p. 23
Sports et loisirs	p. 25

## Préambule

**Depuis 2005, les municipalités québécoises de plus de 15 000 habitants et habitantes ont l'obligation, conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action.**

La Ville de Sherbrooke mise sur une approche inclusive qui tient compte des besoins de l'ensemble de la population sherbrookoise, incluant ceux des personnes handicapées et de leur famille. Cette approche s'inspire de la notion d'accessibilité universelle et n'implique pas l'abandon des mesures adaptatives qui représentent toujours une solution valable et complémentaire.<sup>1</sup>



**L'accessibilité universelle prône la réalisation d'environnements sans obstacle, tels que des bâtiments, des lieux, des équipements ou des services. L'idée est d'aménager un monde dans lequel toute la population, incluant les personnes ayant des incapacités, pourra vivre en toute liberté et en sécurité. Intégrer l'accessibilité universelle signifie qu'en pratique, les environnements sont conçus pour être tous accessibles de la même façon, au plus grand nombre d'utilisateurs.<sup>2</sup>**



1. Gouvernement du Québec. *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées.*

2. Société [logique.org/définition](http://logique.org/définition) du concept.


Le comité de développement social et communautaire (CDSC) de la Ville porte depuis plusieurs années le mandat de recommander au conseil municipal les actions à réaliser dans trois champs d'activité (intégration des personnes handicapées, lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté et vie communautaire). Le CDSC propose la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions dans une approche de coconstruction avec les actrices et acteurs concernés. Le plan d'action annuel d'intégration des personnes handicapées s'inscrit donc dans le mandat de ce comité composé d'élues et d'élus, de citoyennes et de citoyens, de représentantes et de représentants des différents champs d'activité du comité.

L'année 2020 a permis d'amorcer un virage important pour mettre de l'avant le dossier de l'accessibilité universelle. La Ville a remis sur pied son comité interservices en accessibilité universelle ainsi que le comité d'organismes pour l'intégration des personnes handicapées, tout en actualisant leur composition et leur mode de fonctionnement. La Ville désire concerter de plus en plus tous ces acteurs et actrices afin de déterminer et de réaliser des actions porteuses pour les citoyens et les citoyennes ayant une limitation fonctionnelle. La synergie et l'enthousiasme des parties prenantes aux rencontres tenues en 2020 sont de bon augure pour la suite du virage amorcé au profit de l'ensemble de la population.





**La Ville de Sherbrooke présente son Plan d'action 2021 pour l'intégration des personnes handicapées répondant aux obligations légales, bâti dans l'esprit de collaboration avec les organismes du milieu afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens ayant une limitation fonctionnelle.**


## **Objectifs du plan d'action**



**Offrir un milieu de vie où chaque citoyen et chaque citoyenne peut bénéficier des mêmes services de façon autonome, peu importe ses limitations.**



**Travailler collectivement à diminuer les barrières physiques et sociales qui font obstacle à la participation active et à l'intégration des personnes handicapées.**



**Plusieurs partenaires sont aussi consultés et mis à profit pour atteindre les objectifs du plan d'action.**

## **Partenaires**

### **Organismes communautaires et publics**

- Action Handicap Estrie (AHE)
- Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE)
- Promotion handicap Estrie (PHE)
- Association sherbrookoise pour la déficience intellectuelle (ASDI)

**Ces organismes forment le comité pour l'intégration des personnes handicapées (PH).**

### **Services municipaux**

- Direction générale adjointe - Relations avec la communauté (DGA-RC)
- Service de l'approvisionnement et des équipements (SAE)
- Service de l'entretien et de la voirie (SEV)
- Service de la planification et de la gestion du territoire (SPGT)
- Service de protection contre les incendies (SPCI)
- Service des communications (Sercom)
- Service des infrastructures urbaines (SIU)
- Service des ressources humaines (SRH)
- Service de police de Sherbrooke (SPS)
- Service des sports, de la culture et de la vie communautaire (SSCVC)

**Ces services municipaux forment le comité interservices pour l'accessibilité universelle.**

**La coordination logistique de ce plan d'action est assurée par la Division des loisirs et de la vie communautaire (DLVC).**



—  
PLAN  
D'ACTION  
2021

OBJECTIFS

—

## 1.

**Coordination,  
concertation et  
sensibilisation****1.1****Obstacle**

Les différents intervenants municipaux et intervenantes municipales en lien avec les actions d'intégration des personnes handicapées se consultent peu et consultent peu les organismes de personnes handicapées.

**Objectif**

**Établir un mécanisme de communication plus actif entre les intervenantes et intervenants municipaux et les organismes.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
La DGA-RC pilote le comité interservices municipal, afin d'orchestrer ses actions.	DGA-RC Services municipaux SSCVC - DLVC	Tenir quatre rencontres du comité interservices.
Instaurer un mécanisme de communication entre les deux comités : comité interservices et comité d'organismes pour l'intégration des personnes handicapées.	SSCVC - DLVC DGA-RC	Une personne représentant le comité PH participe aux quatre rencontres du comité interservices.

## 1.

**Coordination,  
concertation et  
sensibilisation****1.2****Obstacle**

Les comités des diverses clientèles, reliés au comité de développement social et communautaire, malgré qu'ils aient des besoins similaires, ne sont pas concertés dans leurs démarches et leurs actions.

**Objectif**

**Démarrer une collaboration entre les comités personnes handicapées et Ville amie des aînés (VADA) dans une orientation d'accessibilité universelle.**

**Actions**

Faire collaborer les deux comités dans une orientation d'accessibilité universelle.

Faire une consultation publique conjointe pour la réalisation d'un plan triennal en lien avec l'accessibilité universelle, dans une approche décisionnelle inclusive.

**Responsables**

SSCVC - DLVC  
Comité VADA  
Comité PH

**Indicateurs de résultats**

Les deux comités sont impliqués dans la démarche de consultation publique.

Un plan d'action triennal en accessibilité universelle est élaboré à la suite de la consultation publique.

## 1.

**Coordination,  
concertation et  
sensibilisation****1.3****Obstacle**

Manque de connaissance des membres du personnel de l'appareil municipal face aux enjeux liés à l'intégration sociale des personnes handicapées.

**Objectif**

**Sensibiliser les membres du personnel municipal aux réalités et besoins des personnes handicapées.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
Offrir des activités aux membres du personnel pour qu'ils acquièrent une connaissance des besoins des personnes handicapées.	SSCVC - DLVC Comité VADA Comité PH	Au moins une activité a été offerte à différents groupes d'employés et d'employées.
Utiliser les outils de promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), en juin, pour les diffuser dans l'appareil municipal.	Sercom	Un message est diffusé dans toutes les plateformes de communication possibles, dont un message aux membres du personnel.
Participer aux différentes rencontres proposées par le réseau provincial « Municipalités accessibles ».	SSCVC - DLVC	Au moins un membre du personnel a participé aux différentes rencontres du réseau.

**1.****Coordination,  
concertation et  
sensibilisation****1.4****Obstacle**

La politique d'achat actuelle ne tient pas en compte la notion d'accessibilité universelle.

**Objectif**

**Inscrire dans la politique d'achat, tel que décrit l'article 61.3 de la Loi, que la Ville tient compte de l'accessibilité universelle.**

**Actions**

Ajouter un critère mentionnant que la Ville de Sherbrooke tient compte, dans son choix de fournisseurs, de l'accessibilité universelle du bien ou du service lors d'appels d'offres.

**Responsables**

SAE

**Indicateurs de résultats**

Le critère est officiellement inscrit et respecte le choix des fournisseurs et les appels d'offres en tenant compte de la notion d'accessibilité universelle.

## 2. Transport

### 2.1

#### Obstacle

Les arrêts d'autobus ne sont pas tous accessibles, soit par les abribus ou par les abaissées de trottoir.

#### Objectif

**Rendre les arrêts d'autobus accessibles pour tous et toutes. (La STS produira une analyse de l'état des arrêts sur le territoire.)**

#### Actions

Collaborer avec la STS à la mise en place d'infrastructures favorisant l'accessibilité universelle ou lors de demande de modifications à la suite des recommandations de leur analyse.

#### Responsables

SIU  
STS

#### Indicateurs de résultats

Une collaboration a été établie entre le SIU et la STS afin de réaliser des actions ciblées.

## 2. Transport

### 2.2

#### Obstacle

Des autos se stationnent devant les abaissées de trottoir, ce qui bloque l'accès à l'arrêt d'autobus et autres installations.

#### Objectif

**Interdire le stationnement devant les abaissées de trottoir.**

#### Actions

Revoir la disposition au règlement concernant les abaissées de trottoir et la bonifier au besoin.

#### Responsables

SIU

#### Indicateurs de résultats

Le règlement a été revu de façon à réaliser l'objectif.

## 3. Aménagement urbain

### 3.1

#### Obstacle

Les aménagements urbains ne correspondent pas tous aux notions de l'accessibilité universelle.

#### Objectifs

**Créer des espaces publics accessibles et mieux adaptés aux besoins des personnes handicapées et bonifier ainsi leur qualité de vie.**

**Intégrer des critères de design en matière d'accessibilité universelle dans les aménagements projetés ou aménagements existants à requalifier, que ce soit en termes de visibilité, de sécurité et de choix des équipements et matériaux.**

#### Actions

Consulter les organismes ayant une expertise en accessibilité universelle afin de compléter la liste des actions identifiées :

##### Place publique Wellington Sud

- Place accessible (rampes pour accéder à la place).
- Ascenseurs pour accéder au stationnement à étages et accès à la rue du Dépôt.
- Mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite aux tables de coworking.

##### Circuits du patrimoine Brompton et Lennoxville

- Implantation des panneaux en bordure des trottoirs pour accessibilité universelle.
- Surlargeur du trottoir pour permettre un espace en retrait pour la lecture du panneau.

#### Responsables

SPGT

#### Indicateurs de résultats

Les lieux identifiés sont accessibles à tous les citoyens et citoyennes.

Les organismes ont été consultés.

## 3. Aménagement urbain

### 3.2

#### Obstacle

Certaines traverses piétonnes sont non conformes aux normes en vigueur.

#### Objectifs

**Mettre aux normes des traverses piétonnes – ministère des Transports du Québec (MTQ) : augmentation et bonification des traverses piétonnes sur le territoire.**

**Aménager les traverses piétonnes de façon à sécuriser le passage et raccourcir le temps de traversée.**

- **Intégrer des feux clignotants.**
- **Bonifier la visibilité au niveau du marquage et de la signalisation.**
- **Etc.**

#### Actions

##### Rue Galt Ouest

- Implantation de bateaux pavés dans les trottoirs à l'intersection des rues Galt et Belvédère.
- Feux piétons aux quatre coins pour les traverses piétonnes à l'intersection des rues Galt et Belvédère (circulation arrêtée dans tous les sens).
- Dégagement visuel aux intersections.

#### Responsables

SPGT en collaboration avec SIU

#### Indicateurs de résultats

Les traverses identifiées ont été mises aux normes.

## 4. Communication et information

### 4.1

#### Obstacle

Manque de visibilité sur les services offerts aux personnes handicapées.

#### Objectif

**Promouvoir les différents services offerts aux personnes handicapées sur le site Internet de la Ville.**

#### Actions

Créer une page dans la section Citoyens pour tout ce qui concerne les personnes handicapées.

- Organismes admis pour les personnes handicapées ainsi que les partenaires sur le territoire.
- Carte d'accompagnement en loisir.
- Autres programmes.
- Programme petits établissements accessibles de la Société d'habitation du Québec.
- Programme d'accessibilité des établissements touristiques géré par Kéroul.
- Etc.

#### Responsables

Sercom  
SSCVC - DLVC  
SRH - volet employabilité

#### Indicateurs de résultats

La section Citoyens/ Personnes handicapées est créée et on y retrouve tous les renseignements nommés ainsi que d'autres liens vers les programmes, outils et informations pertinentes pour les citoyens et les citoyennes. Le comité PH a été consulté.

# 4. Communication et information

## 4.2

### Obstacle

Les outils du Service des communications concernant les actions posées par la Ville pour améliorer l'intégration des personnes handicapées ne sont pas adéquats pour les organismes, les partenaires et la population en général.

### Objectifs

**Améliorer le langage utilisé, vulgariser les propos lors de la transmission de renseignements ou de documents.**

**Améliorer l'aspect visuel des documents et des renseignements transmis et les adapter à la réalité de tous les lecteurs et de toutes les lectrices.**

**Permettre aux personnes sourdes et malentendantes d'avoir accès aux contenus vidéos.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
Développer un langage adapté à la réalité de tous les lecteurs et lectrices.	Sercom SSCVC- DLVC Comité personnes handicapées	Un langage simple et accessible à tous et toutes est utilisé.
Améliorer l'aspect visuel de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action 2021 pour l'intégration des personnes handicapées.</li> <li>Etc.</li> </ul>	Sercom	Le visuel du plan d'action 2021 a été amélioré.
Sous-titrer les capsules vidéos.	Sercom	Deux contenus vidéos ont été sous-titrés et les prochains le seront systématiquement.

## 5. Intégration professionnelle

### 5.1

#### Obstacle

Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

#### Objectif

**Mettre en œuvre les mesures identifiées dans le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).**

#### Actions

Participer à l'événement la Foire Diversité Emploi qui se déroule annuellement en Estrie.

Développer le partenariat avec les organismes spécialisés pour accompagner les personnes issues des groupes cibles dans la recherche d'emploi.

Analyser la faisabilité d'un projet pilote avec un organisme spécialisé en employabilité des personnes handicapées.

Sensibiliser les candidats et les candidates à l'importance de l'auto-identification lors du dépôt de leur candidature en ligne.

Former les gestionnaires sur la gestion de la diversité.

#### Responsables

SRH

#### Indicateurs de résultats

Présence de la Ville à cet événement pour favoriser l'échange avec les chercheurs et chercheuses d'emplois.

Un mode de fonctionnement est convenu afin de favoriser la collaboration.

En collaboration avec un organisme spécialisé en employabilité, une opportunité d'intégration d'une personne handicapée est ciblée, les obstacles ainsi que les pistes de solution sont identifiés.

L'information a été ajoutée sur le site Web de la Ville afin d'expliquer l'importance de l'auto-identification. L'équipe des professionnels et professionnelles en RH a expliqué l'importance de l'auto-identification pour la carrière des membres du personnel.

Une nouvelle activité de formation sur la gestion de la diversité pour les gestionnaires est développée et des groupes de formation ont été tenus.

## 5. Intégration professionnelle

### 5.2

#### Obstacle

Le comité de développement social et communautaire n'est pas informé des embauches de personnes handicapées à la Ville de Sherbrooke.

#### Objectif

**Obtenir des statistiques sur les membres du personnel handicapés à la Ville de Sherbrooke.**

#### Actions

Instaurer, avec le Service des ressources humaines, un mécanisme permettant d'informer annuellement le comité de développement social et communautaire du nombre de membres du personnel handicapés à la Ville de Sherbrooke.

#### Responsables

SSCVC  
SRH

#### Indicateurs de résultats

Le comité de développement social et communautaire est en mesure d'avoir annuellement la représentation des personnes handicapées au sein des effectifs de la Ville de Sherbrooke.

## 6. Parcs et bâtiments

### 6.1

#### Obstacle

Certains lieux et édifices publics existants ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.

#### Objectif

**Améliorer l'accessibilité des infrastructures, des parcs et des espaces verts municipaux afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes handicapées.**

#### Actions

Faire un portrait des bâtiments et de leur accessibilité. Déterminer ce qu'il y a à faire et définir des priorités d'action.

#### Responsables

SEV

#### Indicateurs de résultats

Portrait réalisé de tous les bâtiments municipaux ouverts au public.

Les actions à poser sont priorisées.

# 6. Parcs et bâtiments

## 6.2

### Obstacle

Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois un manque de coordination et de cohérence entre les différentes interventions.

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
Travaux aux bâtiments de services du parc Jacques-Cartier.	SEV - Bâtiments	Les travaux afin de rendre accessible le pavillon Armand-Nadeau sont effectués. Les toilettes du bâtiment de services principal et du bâtiment Chalet 12-15 sont réaménagées.
Travaux de rénovation de l'aréna Philippe-Bergeron.		Le bâtiment est maintenant universellement accessible.
Réaménagement de l'accès du 400, rue Marquette.		L'accès du 400, rue Marquette est maintenant universellement accessible.
Ajout d'un ascenseur au centre Julien-Ducharme.		Étude de faisabilité déposée.
Travaux de construction du bâtiment de services au parc Jules-Richard.		Un nouveau bâtiment de services au parc Jules-Richard est universellement accessible.
Réaménagement du bâtiment du parc Belvédère pour un projet de Place citoyenne qui tient compte de l'accessibilité universelle.		<p>Les éléments suivants ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien/rénovation des cabinets handicapés dans les salles de bain hommes et femmes et salle de bain individuelle adaptée.</li> <li>• Système d'ouverture automatisé.</li> <li>• Pente douce en béton pour la future porte-jardin/patio.</li> <li>• Encastrer le cadre de la nouvelle porte.</li> </ul>

## 6. Parcs et bâtiments

### 6.3

#### Obstacle

Certains parcs et espaces verts ainsi que leurs équipements ne sont pas accessibles.

#### Actions

Parc des Jardins-Fleuris - aménagement d'un jeu d'eau.

Parc du Plateau - aménagement d'un demi-terrain de basketball.

Ajout d'un siège adapté à la balançoire existante au parc Roger-Gingues.

Parc Belvédère - aménagement de l'entrée principale du parc.

Parc Jacques-Cartier - remplacement du module de jeux.

Parc Jacques-Cartier - analyse de solutions afin d'aménager un débarcadère pour les personnes handicapées lors des événements.

Conception d'un bac de jardinage adapté pour les jardins communautaires.

#### Responsables

SEV -  
Parcs  
et espaces  
verts

#### Indicateurs de résultats

Jeu d'eau accessible.

Terrain de basketball accessible.

Siège adapté installé.

Trottoir et entrée maintenant accessibles universellement.

Accès universel au module de jeux.

Analyse complète et proposition de solutions.

Conception finalisée.

# 7. Sécurité

## 7.1

### Obstacle

La présence de personnes handicapées sur le territoire doit être le plus possible documentée afin de maximiser les interventions d'urgence.

### Objectifs

**Continuité du programme Secours adapté.**

**Promouvoir les nouveaux critères d'admissibilité aux partenaires.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
Gérer le programme Secours adapté.	SSCVC - DLVC PHE	La gestion des inscriptions a été réalisée et il y a eu ajout de nouvelles inscriptions.
Promouvoir le programme Secours adapté auprès des organismes communautaires, des partenaires du réseau de la santé et des personnes handicapées, par l'entremise des réseaux, mais aussi des outils de la Ville.	SSCVC - DLVC PHE Sercom SPCI	La promotion des nouveaux critères a été faite auprès des partenaires.

# 7. Sécurité

## 7.2

### Obstacle

Les personnes handicapées ne connaissent pas tous les outils que le Service de police de Sherbrooke a mis en place pour les accompagner dans leurs demandes.

### Objectif

**Faire connaître aux personnes handicapées le fait que le SPS possède une banque d'interprètes afin de faciliter le service aux usagers et usagères parlant une autre langue et que la centrale d'urgence 9-1-1 utilise une technologie avec la compagnie Bell pour les personnes malentendantes.**

### Actions

Développer un plan de communication en lien avec l'accessibilité au Service de police pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle.

### Responsables

SPS  
Sercom

### Indicateurs de résultats

Dépôt du plan de communication établi.

## 8. Sports et loisirs

### 8.1

#### Obstacle

De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour sur le territoire. Certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.

#### Objectif

**Impliquer les partenaires concernés afin de faire les bons suivis et de poser les bonnes actions avec tous les enfants inscrits au programme d'intégration en camp de jour.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
<p>Travailler de concert avec des partenaires concernés par le dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entente de collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS (Direction DP, DI, TSA).</li> <li>• Centre de services scolaires de la région de Sherbrooke.</li> <li>• CLSC.</li> <li>• Cliniques privées.</li> </ul>	<p>SSCVC - DLVC</p>	<p>Les partenaires au programme sont réellement engagés dans la démarche et leur implication améliore le processus et la qualité de l'accompagnement. Par contre, en temps de pandémie, la cible à atteindre est celle de l'an dernier, soit de 48 enfants pour 33 accompagnateurs et accompagnatrices.</p>

## 8. Sports et loisirs

### 8.1

#### Obstacle

De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour sur le territoire. Certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.

#### Objectif

**Améliorer la formation des animateurs, animatrices et accompagnateurs, accompagnatrices qui accueillent des enfants handicapés dans le programme de camps de jour municipaux.**

#### Actions

Former plus adéquatement les accompagnateurs et accompagnatrices ainsi que les animateurs et animatrices :

- Formation du CIUSSSE (cibler les limitations et savoir comment intervenir selon chacune d'elles) : à tous et toutes, chaque année.
- Formation du CSLE (certification en accompagnement Camps de jour de l'AQLPH) : pour les nouveaux accompagnateurs et nouvelles accompagnatrices.

#### Responsables

SSCVC - DLVC

#### Indicateurs de résultats

La majorité des accompagnateurs et accompagnatrices a suivi une ou des formations offertes.

## 8. Sports et loisirs

### 8.2

#### Obstacle

Le service en accompagnement n'est pas appliqué pour le camp de jour de la semaine de relâche scolaire, alors que certains enfants handicapés en ont besoin.

#### Objectif

**Permettre aux enfants handicapés d'avoir accès au camp de jour régulier offert pour la semaine de relâche scolaire.**

#### Actions

Mettre en place le service en accompagnement auprès des enfants handicapés pour le camp de jour de la semaine de relâche, en respectant les balises établies ainsi que les décisions du comité d'analyse de l'été 2020.

#### Responsables

SSCVC - DLVC

#### Indicateurs de résultats

En situation de pandémie, et sachant que la semaine de relâche suscite moins d'inscriptions que le camp de jour estival, atteindre 30 % des accompagnements réalisés à l'été 2020, soit 15 enfants et 10 accompagnateurs et accompagnatrices.

## 8. Sports et loisirs

### 8.3

#### Obstacle

Les organismes sportifs n'intègrent pas tous des athlètes handicapés au sein de leurs équipes.

#### Objectif

**Offrir aux athlètes handicapés un accès à l'offre d'activités sportives, aux mêmes conditions que les athlètes inscrits dans les clubs sportifs admis à la Ville de Sherbrooke.**

#### Actions

Faire le portrait des athlètes handicapés inscrits dans un club sportif admis à la Ville de Sherbrooke.

#### Responsables

SSCVC -  
Sports

Clubs sportifs  
admis

#### Indicateurs de résultats

Connaissance du nombre d'athlètes handicapés inscrits, par discipline sportive, en 2019.

## 8. Sports et loisirs

### 8.4

#### Obstacle

Les infrastructures culturelles ou sportives ne sont pas adaptées aux personnes handicapées.

#### Objectif

**Lors de nouvelles constructions d'infrastructures de loisir, s'assurer que les normes d'accessibilité universelle soient respectées autant pour les athlètes et les artistes que pour les spectateurs handicapés et spectatrices handicapés, et ce, en consultant les organisations expertes dès la phase de planification.**

Actions	Responsables	Indicateurs de résultats
Centre gymnique et cheerleading.	SSCVC - Sports	Le comité PH a été consulté à différentes phases des projets.
Gymnase sur le plateau Sylvie-Daigle.		
Lieu de diffusion enfance jeunesse en théâtre et en danse.	SSCVC - Culture	

